

ALYCE : « Entrée d'Oraxys au capital pour nous accompagner sur l'industrialisation » (Sébastien Gomes)



© ALYCE

« Mi-décembre 2024, nous avons fait entrer le fonds de Private Equity européen environnemental Oraxys à notre capital, afin de continuer à nous développer, notamment sur les outils numériques. Depuis la fondation d'ALYCE, nous avons mené notre croissance, nos investissements et notre R&D sur nos fonds propres. Nous avons estimé qu'il était temps que l'entreprise soit accompagnée dans son développement », déclare à News Tank Sébastien Gomes, directeur du développement et de la stratégie d'ALYCE, entreprise spécialisée dans la collecte et la valorisation des données de mobilité, le 06/01/2025.

« Nous sommes spécialisés dans la production de données destinées à analyser des projets d'infrastructures de mobilité. En 2016, nous avons amorcé un virage numérique en développant des produits. Nous avons développé tout un volet logiciel de traitement automatisé de la vidéo qui s'appuie sur l'intelligence artificielle ('Computer vision'). Notre IA détecte des objets dans des images et les classe dans des catégories. Nous suivons ensuite la trajectoire des objets dans les images. Ces outils nous permettent d'aller beaucoup plus loin que de la production statistique et de faire de l'analyse comportementale. C'est devenu un véritable produit de l'entreprise. »

« Nous souhaitons continuer à industrialiser nos outils et logiciels, en développant davantage les aspects de maintenance et SAV. Nous poursuivons ainsi notre mue de prestataire de services à éditeur de logiciels à grande échelle. L'investisseur introduit mi-décembre 2024 doit justement nous aider à poursuivre cette transformation. Au-delà de l'investissement financier, Oraxys nous accompagnera dans notre réflexion sur l'industrialisation. »

Sébastien Gomes répond aux questions de News Tank sur l'activité de l'entreprise, l'utilisation de la vidéo et de l'intelligence artificielle dans ses outils d'analyse de la mobilité, les difficultés réglementaires liées aux données et à l'usage de la vidéo, ainsi que les projets en cours et à venir.

« En 2016, nous avons amorcé un virage numérique en développant des produits s'appuyant sur l'IA » (Sébastien Gomes)

En quoi consiste l'activité d'ALYCE ?

ALYCE est un sondeur de la mobilité. Nous sommes spécialisés dans la production de données destinées à analyser des projets d'infrastructures, de modification d'offres de transport, etc. Notre activité se décline en trois grands secteurs : la route et les modes actifs, qui représentent environ 300 à 400 missions d'enquêtes et de comptages par an, les transports en commun et les enquêtes mobilité certifiées Cerema (environ deux à trois EMC2 par an). L'entreprise, fondée en 2000, a travaillé durant une quinzaine d'années de manière traditionnelle en s'appuyant sur des enquêteurs et du matériel de comptage classique installé sur le terrain.

ALYCE reste un prestataire de services, qui propose désormais ses logiciels à ses clients »

En 2016, nous avons amorcé un virage numérique en développant des produits, notamment de traitement automatisé de la vidéo. En effet, la vidéo est un dispositif souvent utilisé dans les trois métiers que nous couvrons. Elle est très utile pour compter, analyser les comportements de mobilité, etc. Grâce à elle, nous n'avons plus besoin d'utiliser du matériel différent selon les activités. Nous avons développé un atelier afin de concevoir nos propres caméras et outils de mesure. Celles qui sont commercialisées par les industriels n'étant pas toujours adaptées aux spécificités de nos métiers. Par exemple, nous sommes parfois amenés à réaliser des comptages sous la neige, ce qui demande un matériel bien particulier avec une autonomie de batterie importante, une qualité d'image ajustée selon les besoins et les contraintes, etc. Nous avons également développé tout un volet logiciel de traitement automatisé de la vidéo qui s'appuie sur l'intelligence artificielle (« Computer vision »). Notre logiciel de traitement vidéo est capable de reconnaître des objets dans des images. Il est devenu un véritable produit de l'entreprise. À partir de 2016, nous avons donc intégré, dans un premier temps, de nombreux outils numériques dans nos process puis, dans un second temps, nous avons commercialisé nos logiciels. ALYCE reste un prestataire de services, qui propose désormais ses logiciels à ses clients.

Pouvez-vous donner un exemple de prestation récente mobilisant la vidéo ?

Nous avons analysé les flux de voyageurs durant les JOP de Paris 2024 pour le groupe RATP. Nous avons tout d'abord proposé un plan d'installation, puis avons installé des caméras fournies par des tiers. Nous ne les avons pas développées nous-mêmes. En revanche, le flux vidéo passait par un boîtier que nous avons conçu nous-mêmes : les cartes de calcul, le logiciel de traitement du flux vidéo, le système d'envoi des données, ainsi que le tableau de bord d'affichage des résultats pour la RATP. Ce genre de prestations « clé en main » intègre donc en grande partie des compétences d'ingénierie, de développement logiciel, d'intégration hardware, de pose terrain que nous avons internalisés et, dans une moindre mesure, des outils extérieurs.

Nous répondons à des questions plus larges que celles qui étaient posées initialement tout en réduisant les coûts »

Afin de répondre à tous les besoins de nos clients, nous essayons d'introduire des innovations permettant de faire évoluer les

pratiques sur la façon de collecter la donnée et d'élargir le champ des réponses possibles. Pour le suivi des flux durant les JOP de Paris 2024, nous avons par exemple introduit une nouvelle approche : la captation des origines-destinations via des boîtiers Wi-Fi. Ces derniers étaient installés dans des autobus et captaient les signaux des téléphones qui cherchent à se connecter en Wi-Fi. Nous avons croisé la description de la ligne avec les données de position GPS des téléphones au moment où le signal est capté et perdu. Cela nous a permis de savoir à quel endroit l'utilisateur était monté et descendu. Grâce à ce boîtier, nous avons capté environ 30 % des usagers sur plusieurs semaines et non plus sur une seule journée. Cela permet de réaliser une enquête plus ciblée mobilisant beaucoup moins de moyens humains et de collecter de la donnée de manière fine, dans le respect complet du RGPD. Avec cette technique, nous pouvons également connaître le taux de pénétration sur une ligne de bus particulière. Avec toutes ces informations, nous sommes capables de produire une vue complète de la fréquentation d'une ligne sur une semaine type. Nous répondons ainsi à des questions plus larges que celles qui étaient posées initialement tout en réduisant les coûts des prestations. C'est notre philosophie.

Quelles sont les principales attentes et besoins de vos clients ?

Nous avons différents types de clients. Tout d'abord la sphère publique, qui va de la commune à l'État en passant par les EPCI. Nous traitons à 50 % en direct et à 50 % en sous-traitance d'ingénierie. En direct, il s'agit en général d'accords-cadres avec des agglomérations pour du comptage régulier. En sous-traitance d'ingénierie, il s'agit souvent d'étudier des projets d'agglomérations (aménagements, réduction de la vitesse, etc.). Sur les prestations standardisées que nous délivrons, la compétitivité se joue surtout au niveau du prix et de la qualité de la donnée. Ces critères sont très importants.

Nous devons aussi être capables de suivre les comportements de mobilités, qui évoluent très rapidement. Les collectivités commandent de grandes enquêtes ménages-déplacements environ tous les dix ans. Mais elles ont aussi besoin d'analyser l'évolution des déplacements sur leur territoire de manière beaucoup plus régulière. C'est la raison pour laquelle les collectivités s'intéressent à des approches différentes qui permettent une analyse moins précise, mais plus suivie des déplacements.

Sujet majeur : la transition vers les modes doux »

L'un des sujets majeurs pour nos clients agglomérations ces dernières années est la transition vers les modes doux. Elles disposent de nombreuses données sur les voitures, mais peu sur les modes doux. Or, pour réfléchir à la façon dont elles peuvent mieux les intégrer dans les projets d'aménagements et les politiques publiques, elles doivent disposer d'un diagnostic sur les flux, le nombre d'usagers, etc. Nous devons donc répondre à ce nouveau besoin.

Les acteurs des transports collectifs ont des attentes différentes. Ils sont contractuellement obligés d'évaluer la fréquentation des transports qu'ils opèrent pour les AOM. Nous travaillons également beaucoup avec eux. Notre objectif est alors d'analyser les flux et la manière dont le mode de transport collectif s'intègre dans l'ensemble des déplacements, les questions de rabattement et de diffusion étant très importantes.

Enfin, pour les enquêtes mobilité certifiées Cerema, nous suivons une méthode très cadrée permettant d'obtenir une photographie de la mobilité globale à l'échelle d'une agglomération sur une journée moyenne. Pour répondre à toutes ces attentes, nous avons une offre large d'outils et de méthodes pour fournir les données et les outils d'analyse qui permettront à nos clients de prendre des décisions éclairées sur leur territoire.

Au-delà de ce virage numérique, ALYCE a-t-elle connu d'autres évolutions majeures ?

Analyser les nouvelles mobilités »

Des changements importants ont eu lieu ces dernières années, mais du côté de nos clients. Leurs demandes ont évolué durant la crise sanitaire du Covid-19 qui a bouleversé la façon de se déplacer. Elle a notamment stimulé l'usage des modes doux, en particulier du vélo et des trottinettes, et donc généré de nouveaux besoins pour nos clients. Ces derniers ont souhaité analyser ces nouvelles mobilités et les mesurer de manière beaucoup plus fine qu'auparavant. Ce nouveau besoin a totalement validé la direction que nous avons prise en 2016. En effet, en dehors de la caméra, il n'existe aucun système de comptage ponctuel qui soit simple et non intrusif à déployer pour appréhender ces nouvelles mobilités.

La demande de comptage vélo a-t-elle significativement augmenté durant la crise du Covid-19 ?

Durant la crise sanitaire, nous avons mesuré de nombreuses « Coronapistes ». Nous fournissons des systèmes de comptage ponctuel pour ces études. Les systèmes de comptage permanent, eux, permettent d'analyser l'évolution des usages. Nous avons néanmoins constaté une réelle augmentation de la pratique cyclable pendant cette période.

Quels marchés visez-vous ?

Nous sommes surtout implantés en France métropolitaine et dans l'Outre-mer. Nous réalisons 20 % de notre chiffre d'affaires à l'international et dans l'Outre-mer. Notre activité internationale consiste, la plupart du temps, en des partenariats avec des cabinets d'ingénierie français qui ont besoin de réaliser des photographies de projets (autoroutes, infrastructures de transport en commun, etc.). Beaucoup d'entre eux se situent en Afrique. Il s'agit en général de projets d'envergure mobilisant l'ingénierie française et nécessitant de la donnée en sous-traitance.

Dans quelle mesure utilisez-vous l'intelligence artificielle ?

Aller beaucoup plus loin que de la production statistique et de faire de l'analyse comportementale »

Nous utilisons l'IA essentiellement pour le traitement automatisé de la vidéo. Notre IA détecte des objets dans des images et les classe dans des catégories. Nous l'avons entraînée à classer les objets de manière très fine pour analyser tout type de transport. Nous suivons ensuite la trajectoire des objets dans les images. À partir de ces informations, nous constituons des données statistiques : des comptages sur des sections de rues ou dans des modes de transports spécifiques, des comptages directionnels avec des points d'entrée et de sortie pour les carrefours à feux par exemple, des mesures de vitesse, des analyses de trajectoires pour mieux comprendre les comportements, des temps de présence dans des zones notamment pour le stationnement, etc. Ces outils nous permettent donc d'aller beaucoup plus loin que de la production statistique et de faire de l'analyse comportementale. Ils nous permettent aussi d'analyser de nouveaux modes que nous n'étions pas capables d'évaluer auparavant, comme les véhicules utilitaires ou les trottinettes par exemple.

Quelles sont les principales difficultés, notamment réglementaires, en matière de données de mobilités ?

ALYCE ne revend pas les données personnelles »

On peut citer le RGPD, lequel n'est pas réellement une difficulté puisque nous produisons des données anonymisées. Le RGPD nous a simplement amenés à introduire des protocoles intermédiaires de traitement des données personnelles. Les enquêtes ménages-déplacements, par exemple, nécessitent de recueillir les adresses postales, noms, numéros de téléphone et adresses email des usagers. Le RGPD régleme la façon de traiter les informations personnelles et l'usage qu'on en fera. ALYCE ne revend pas les données personnelles des personnes enquêtées. Nous devons juste faire attention à stocker les données personnelles dans des espaces sécurisés et à s'assurer qu'elles ne sont pas récupérables par des tiers. Le RGPD et la CNIL ne nous entravent pas dans notre capacité à produire des données.

Il ne faut pas confondre l'outil et l'usage qui en est fait »

Le traitement vidéo a soulevé des questions. En effet, dans l'opinion publique, nous avons tendance à mettre dans le même sac tous les types de traitements vidéo en estimant que l'utilisation de l'IA dans la vidéo fait courir un risque d'intrusion dans la vie personnelle. Notre IA classe des objets (individus, modes de transports, etc.). Elle ne permet pas de reconnaître des visages. En sortie, elle produit des tableaux de chiffres. On peut faire de l'IA un outil très intrusif par rapport aux données personnelles ou un outil absolument pas intrusif. Il ne faut pas confondre l'outil et l'usage qui en est fait. Le plus difficile a été de faire comprendre que l'introduction de caméras dans l'espace public pour des données ponctuelles ne visait pas à collecter de la donnée personnelle. La CNIL a produit en 2022 une littérature, afin d'identifier les différents usages des caméras augmentées et les précautions à prendre en fonction de ces usages.

Quels sont vos projets et chantiers en cours ou à venir ?

Nous concentrons nos efforts sur l'activité de transports en commun »

Depuis deux ans, nous concentrons nos efforts sur l'activité de transports en commun. La SNCF est l'un de nos donneurs d'ordres les plus importants. Nous effectuons du comptage sur tous les trains de la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit 3 000 trains par an. Nous réalisons également des monographies de gares, qui consistent à compter toutes les entrées et sorties dans une gare avec des caméras et à réaliser des enquêtes auprès des usagers sur leur origine et destination. Nous l'avons fait pour la gare de Lyon et la gare Montparnasse et devons réaliser, en 2025, la monographie de la gare du Nord. Pour la RATP, nous menons des enquêtes et comptages par caméra dans tous les réseaux de bus, tramways parisiens et RER. Nous enquêtons aussi tous le réseau de bus de Grenoble.

Nous participons également à la réalisation de l'observatoire annuel sur l'évolution des comportements, publié par l'Onisr. Nous y abordons les sujets de la vitesse, les objets de distraction de la conduite, le nombre de personnes dans les véhicules, le port du casque et du gilet jaune, etc. Toutes ces mesures sont effectuées par notre logiciel de traitement automatisé de vidéos minUi®. Cela permet à l'Onisr d'explorer de nouvelles analyses de comportements de mobilités et de piloter sa communication de prévention en fonction de ces données.

En 2025, nous réaliserons des enquêtes ménages-déplacements pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes. 40 000 personnes seront interrogées par téléphone. Celles de la Métropole européenne de Lille, de l'Alsace et du nord de la Lorraine sont en cours.

Mi-décembre 2024, nous avons fait entrer le fonds de Private Equity européen environnemental Oraxys à notre capital, afin de continuer à nous développer, notamment sur les outils numériques. Depuis la fondation d'ALYCE, nous avons mené notre croissance, nos investissements et notre R&D sur nos fonds propres. Nous avons estimé qu'il était temps que l'entreprise soit accompagnée dans son développement.

Certaines plateformes de téléphonie internationales commencent à se doter d'outils d'IA générative afin de réaliser des questionnaires téléphoniques. Nous réfléchissons aussi au moyen d'intégrer l'IA générative pour la réalisation de nos enquêtes de mobilité. Il est cependant très complexe de questionner les usagers sur leur mobilité. C'est donc un projet de long terme.

Continuer à industrialiser nos outils et logiciels »

Enfin, nous souhaitons continuer à industrialiser nos outils et logiciels, en développant davantage les aspects de maintenance et SAV. Nous poursuivons ainsi notre mue de prestataire de services à éditeur de logiciels à grande échelle. L'investisseur introduit mi-décembre 2024 doit justement nous aider à poursuivre cette transformation. Au-delà de l'investissement financier, Oraxys nous accompagnera dans notre réflexion sur l'industrialisation.



Sébastien Gomes

- Directeur du développement et de la stratégie @ Alyce

Consulter la fiche dans l'annuaire

Parcours

Depuis mars 2020

Alyce

Directeur du développement et de la stratégie

Janvier 2019 - mars 2020

Alyce

Directeur de l'innovation et du développement commercial

2017 - 2018

Ingérop Conseil et Ingénierie

Adjoint chef de service - Économie des transports

2012 - 2017